



## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### **DU 9 OCTOBRE 2017 à 18 heures**

**Présents:** MM MOREAU LESAGE, FOUCHIER, GAUVIN, RIPOCHE, DESSIREIX, BURBAUD, LAIDET, PINAUD, COUVIDAT, GODICHAUD, JEAN, Mme RODET, MM, VIGNAUD, LAIDET, BONNEAU, Mme ROY Françoise, Mme ROBERT-MORISSET, MM LABROUSSE, ROY Francis, COBERAC, BOURINET, Mme GAILLARD, MM PANNETIER, TURQAT, CHAUVET

**Excusés:** MM VOUDON, Mme BASSET, Mme ROY Marie-Annick, MM MESNARD, TRAINAUD, Mme VANDESTICK, Mr BERTRAND

#### **SERVICE ASSAINISSEMENT –EAU POTABLE**

Le conseil décide :

-de la périodicité des différents contrôles : ANC Conforme : 10 ans, ANC non conforme : 5 ans, ANC défauts sécurité sanitaire : 5 ans

-de la Tarification des non raccordés à la station de DOUZAT après deux ans : facturation d'une somme équivalente à la redevance majorée de 100%

Des Avenants aux conventions de mise à disposition de terres sont passés avec les exploitants agricoles des terres situés près des puits de captage d'eau potable à Marcillac et à Bignac.

Deux Marchés « prestations intellectuelles » vont être réalisés pour

- Diagnostic simplifié des pratiques agricoles dans le PPE des puits de Pont Roux
- Evaluation du rôle des drains dans la production de C.O.T au puits 3 de BIGNAC

La communauté de communes accepte le transfert des actifs des 4 communes suite à leur retrait du SIAEP DE FOUSSIGNAC (Vaux Rouillac, Mareuil, Plaizac et Courbillac).

#### **POLE ENFANCE**

L'assemblée délibérante approuve l'avant-projet détaillé et sa fiche financière, puis choisit un Marché à procédure adaptée pour le marché de travaux à intervenir.

#### **BUDGET OM**

Le conseil communautaire, après avis de la commission, décide de rester à la REDEVANCE pour l'année 2018.

Un protocole d'accord transactionnel avec CALITOM est signé suite à litige. La communauté de communes devra verser la somme de 328 418.04 €, somme qu'elle a provisionnée.

Messieurs LESAGE et TURQAT sont nommés comme délégués au Comité départemental de coordination des actions de prévention à CALITOM

#### **SDITEC**

Une demande auprès de la S/Préfecture pour la Télétransmission de tous les actes soumis au contrôle de légalité est sollicitée.

.../...

### **LOYER DU MULTIPLE RURAL DE GOURVILLE**

L'assemblée décide de diminuer le loyer du multiple rural de Gourville pour une durée de 6 mois de 300 € ht suite aux difficultés rencontrées par le gérant pour le maintien de son activité et des efforts réalisés par ce dernier (amplitude horaire, réduction de la masse salariale, diversité de l'offre de services...)

### **SUBVENTION**

Un complément de 19500 € suite à déficit des Sarabandes est accordé à l'association LA PALENE.

### **PERSONNEL :**

Divers postes sont créés :

-1 poste d'adjoint administratif pour surcroît d'activités à TC à compter du 6 novembre pour une durée de 4 mois

-1 poste d'adjoint technique service OM à TC (fin de contrat emploi avenir 3 ans)

-1 poste d'adjoint administratif à TC pour le service assainissement et le service Eau pour surcroît d'activités

-1 Poste d'agent technique à TC (agent de contrôle ANC) pour le service Assainissement pour surcroît d'activités

### **DIVERSES INFORMATIONS**

\*Un « POLE Sport Nature » à la Ferme des Bouchauds (randonnée, VTT, parcours d'orientation .....)\_pourrait être labelliser par le conseil Départemental.

\*Les professionnels de santé sollicitant la maison de santé à ROUILLAC souhaitent connaître le coût moyen du projet avant de s'engager.

\*le calendrier des travaux de la fibre sur le territoire par « Charente Numérique » est énuméré.

\*démonstration de matériel pour entretien voie verte à 9h vendredi 13 octobre à l'atelier municipal de ST CYBARDEAUX

\*Prochaine Réunion du conseil communautaire : le 6 NOVEMBRE 2017